

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2023

OBJET : Délibération pour autoriser le Maire à demander les subventions pour installer deux abris bus pour les écoliers

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 10 mars 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoir donné à BOYER-JOLY Gilbert), CATELAN Richard (pouvoir donné à MAGNAN Richard), GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à HELSEN Véronique)

Monsieur le Maire revient sur la demande d'habitants concernant l'installation d'abris bus sur la commune. Il avait été validé lors du conseil municipal du 7/04/2023 d'en installer deux (un à Beaurepaire et un à Chauffayer). Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de demander des subventions au Département 05 et à la Région afin de financer ce projet en fonction des chiffrages reçus.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déposer des demandes de subventions au Département 05 et à la Région afin de financer deux abris bus sur la commune pour un montant de 11 984€ TTC
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie@aubessagne.fr